REVUE COMIQUE, par HENRIOT

COMPTES DE LUCIEN LAIS

— C'est étonnant, tout de même, ce que j'ai eu de ministres et de grandes des ceaux démonétisés depuis 1870!

— Monsieur le commissaire... je crois que je suis sur la piste de la famille Humbert...
— Mêlez-vous de ce qui vous regarde, vous!... Si on avait voulu les arrêter, on pouvait le faire la veille de leur départ...

— C'est dégoûtant... en Russie, le président n'a fait que visiter des cathédrales... il s'est incliné devant le métropolitain...
— Il faudrait, à Paris, faire changer le nom de ce chemin de fer-là... il y a encore de la religion là-dedans...

— Quand M. Loubet fait l'éloge de Waldeck, c'est très bien, mais quand il nous conseille l'apaisement, il faudrait lui rappeler que la Constitution lui interdit de parler!

— Mon député, je voudrais ne pas avoir de trouse jours cette année, d'autant plus que j'ai déjà fait, il y a un mois, les grandes manœuvres électorales pour le compte du gouvernement.

— Des prières pour les victimes de la Martinique... oh! là! là!...
— Qu'est-ce que vous leur envoyez, vous?
— Moi? depuis quinze jours je prends chaque matin un verre à leur santé!

— Moi, c'est avec l'Union générale que j'ai été ruiné... Mon argent a disparu...
— Réjouissez-vous... on l'a retrouvé... il paraît que le père Humbert a touché 500 000 fr...

La catastrophe de la Martinique

TRANSPORT DE VIVRES

Le transport d'Etat l'*Isère*, commandé par M. Lesquivit, lieutenant de vaisseau, partira lundi de Brest avec des vivres pour la Martinique.

DEUXIÈME LISTE DE DISPARUS ET SURVIVANTS

Le ministère des Colonies a communiqué hier soir la seconde liste des disparus et des survivants de la catastrophe de la Martinique :

Disparus. — Pierre Bordes, Carles, demoiselle Cazes, chevalier des Bordes et sa famille, Carman et famille, Coppier, Coypel, famille Vincent Darlus, Mlle David, Mlle de Gayes, Antonin Delsue, Duverly, Dupeyrat, maison *Duplan, Gigon et famille*, Gloumeau, Grut, boulanger; Gauguain, Iphate et sa famille, Lehon, Lathifondière de la Sauvage, Léonce, ingénieur; Marc Lejan, Lainé (?), Maurice Laty, veuve Meilsier, Marc et famille, de Meilhac, Petit, coiffeur; M. et Mme Raphaël de Pompignan (Sainte-Lucie), famille Saint-Laurent, Songeur, Scribelle, Saint-Ange, Salleron, Sévère et mère, Vadon.

Survivants. — Mlle Alexandre, Avon (directeur maison et famille), Balmette, Bouteillé, de Saint-Hilaire, Desanges, Devin, Mlles Louise et Marguerite Devin, Glassello, institutrice, Maugée, Marrand (à Marcouba), Nardal, conducteur, Ozier, Vve Paux, André, Vve Henri Percin, Sainte-Claire, Villeneuve, commissaire de police Winter.

LES SOUSCRIPTIONS

— Le Conseil général du Tarn a voté 1 000 fr.
— Le Comité du *Tage* à la Nouvelle-Orléans a recueilli en un jour 16 000 francs.
— La députation de Guipuzcoa a envoyé 5 000 francs.
— La souscription de Rouen s'élève à 25 250 fr., celle d'Evreux à 1 500 francs.
— Le Conseil municipal de Chartres a voté 500 francs; celui de Niort 500 francs.
— Au Bois, village de l'île de Ré, la souscription a produit 415 francs.

SERVICES FUNÈBRES

Des services funèbres pour les victimes de la Martinique ont été célébrés à Compiègne, à Fontainebleau, à La Rochelle.

Jérusalem, 31 mai. — Un service a été célébré à la basilique Sainte-Anne. Tous les pavillons des établissements français sont restés en berne.

Pour les victimes de la Martinique

Pour répondre au vœu manifesté par beaucoup de nos lecteurs, nous consentons bien volontiers à nous charger de faire parvenir à Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, toutes les offrandes qui nous seront adressées pour les victimes de la catastrophe.

LA MISSION LENFANT

La mission Lenfant, qui avait pour but de tenter le ravitaillement de la région du Moyen-Niger par la voie du Bas-Niger, est de retour. Elle a complètement réussi. La flottille, commandée par le capitaine Lenfant, a transporté, en remontant le Niger et franchissant les rapides, 200 tonnes de marchandises jusqu'à Sorbo-Haoussa, village situé sur le Moyen-Niger. On estime que le transport de chacune de ces tonnes peut être évalué à 7 ou 800 fr.

Les officiers de la mission estiment que le Bas-Niger est une voie parfaitement praticable lorsqu'on en connaît les routes.

Le capitaine Lenfant avait pour collaborateurs les lieutenants Anthoine et de Peyronnet.

Dans le Niger français, l'Européen peut séjourner sans danger. La population du pays, tout à fait soumise, qui se compose d'indigènes de races sénrhal et mandigue mélangées, est fort dense; elle est, en outre, laborieuse.

Aussi, tout le long du fleuve, on remarque des jardins potagers, des rizières, des plantations de mil. Sur les rives de ce même fleuve, on rencontre du coton, de l'indigo, ainsi que d'immenses et riches pâturages dans lesquels paissent de nombreux et magnifiques troupeaux. Le Niger français est donc un pays plein d'avenir, dont nous sommes en droit d'espérer retirer les plus beaux profits.

GUERRE ET MARINE

MANŒUVRES NAVALES

Une Commission, composée de l'amiral Péphau, commandant la division des garde-côtes, des capitaines de vaisseau Sauvan et Landry des capitaines de frégate Mottez, Caron, Hallmann, et du lieutenant de vaisseau Aubin, aide de camp de l'amiral de Courthille, vient d'être nommée pour établir le programme d'exercices combinés entre les sous-marins et la défense mobile de Cherbourg.

Le 9 juin, le *Jemmapes* et le *Durandal* iront effectuer leurs tirs trimestriels à Saint-Vaast; le même jour, l'escadre du Nord appareillera pour Quiberon.

ÇA & LÀ

Morts d'hier

M. de Maulde de La Clavière, ancien élève de l'école des Chartes, ancien sous-préfet, 53 ans, à Paris. — M. Hoareau de la Source, ancien conseiller général, maire de Rouquette (Bergerac-Ouest), 80 ans. — Vicomté du Peyroux, ancien capitaine au 3e zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris, 64 ans. — M. Ernest Michel, ancien inspecteur de l'enseignement du dessin, directeur honoraire de l'Ecole régionale des beaux-arts, grand prix de Rome, à Montpellier, 69 ans. — M. de Tholin, directeur du dépôt d'étalons de la Roche-sur-Yon, 60 ans.

Notre commerce

Pour les quatre premiers mois de 1902, nos importations ont atteint 1 548 638 000 francs, nos exportations 1 300 086 000 francs; ces chiffres sont supérieurs de 58 349 000 francs (importations) et de 93 079 000 francs (exportations) à ceux de la période correspondante de 1901.

Voici, par catégorie de marchandises, les augmentations ou diminutions à l'actif de 1902 :

Importations. — Augmentation de 64 millions 773 000 francs sur les matières nécessaires à l'industie, de 675 000 francs sur les objets fabriqués; diminution de 7 099 000 francs sur les objets d'alimentation.

Exportations. — Augmentation de 69 millions 983 000 francs sur les matières nécessaires à l'industrie, de 48 069 000 francs sur les objets fabriqués; diminution de 12 768 000 francs sur les objets d'alimentation, de 2 214 000 francs sur les colis-postaux.

LES RÉCOMPENSES DU SALON

Hier, sous la présidence de M. Bouguereau, a eu lieu le vote des récompenses, médailles et mentions.

Peinture

Il n'a pas été attribué de première médaille.

Médailles de 2e classe. — MM. Dupuy, Copé, Moteley, Dambesa, Rousseau, Fougerat, Dierckx, Richter, Chantron, Besson, Grosjean, Cabié, Cachoud; Mlles Dufau, Greene.

Médailles de 3e classe. — MM. Mostyn, Cabanes, Raynolt, Le Hongne, Parker, Planquette, Inanowitch, Guetin, Larteau, Rotig, Brémond, Cayron, Duchateau, Dickson, Louvet, Benner, Selmy, Stévenart, Watelet, Lefort; Mlles Roger, Chauchet, Adam; Mmes Dubron, Moeticker-Lavergne, Flesch de Brauingen.

Sculpture

Médailles de 1re classe. — MM. Champeil-Carli, Lecourtier, Bégnine.

Médailles de 2e classe. — MM. Baralis, Zimmerman, Terroir, Lorieux, Sudre, Darbefeuille, Rispal, Roux.

Médaille de 3e classe. — MM. Paillet, Muscat, Poyre, Malric, Colin, Rich, Perrotte, César-Bris, Drigtier.

Gravure en médailles et pierres fines

Médailles de 2e classe. — M. Yencesse, Lambert.

Médailles de 3e classe. — MM. Ringré, Alloy.

Architecture

Médaille d'honneur. — M. Eustache.

Médailles de 1re classe. — MM. Brunel, Guadet, Prudent.

Médailles de 2e classe. — MM. Malgras, Guinet, Gromort, Brunet.

Médailles de 3e classe. — MM. Chanu, Jaussely, Narjoux, Parmentier, Olivier, Santerre.

Gravure

Médaille de 1re classe. — M. Muller (eau-forte).

Médailles de 2e classe. — MM. Greuble (bois), Mayeur (burin); Salles (eau forte), Huvey (lithographie), Lerendu (lithographie).

Médailles de 3e classe. — MM. Labat (bois), Mathieu (bois), Pennequin (burin), Truphème (lithographie), Fouquet-Darval (eau-forte), Garen (eau-forte), Barré (eau-forte), Trinquier (lithographie), Mlle Maireau (burin).

Parmi les deuxièmes médailles de la section de peinture nous sommes heureux de remarquer le nom de E. Henri Rousseau, signalé par « Pierre l'Ermite », illustrateur du *Mois littéraire et pittoresque* et du dernier livre de « Pierre l'Ermite » : *Le Soc*.

EN MER

Limerick. — Le brick *Lygie*, de Brest, venant d'Islande, est arrivé en relâche avec son grand mât cassé à ras du pont et autres avaries.

Reikavik. — Les glaces continuent à occasionner des malheurs. Le trois-mâts suédois *Morven*, de Christiania, et la goélette danoise *Swafva*, ont été coulés par des banquises. Les équipages sauvés ont été rapatriés par le vapeur *Cervis*.

New-York. — Les autorités de la ville de Port-Townsend (Etats-Unis) viennent d'apprendre, par le récit d'un matelot, que le capitaine d'un brick anglais, sa femme, leur enfant et tous les officiers du bord avaient été massacrés par l'équipage révolté.

EN CHINE

La rétrocession de Tien-Tsin

Havas communique cette note :

Pékin, 31 mai. — Les ministres étrangers et les généraux s'étant mis d'accord sur les conditions proposées par ces derniers pour la rétrocession de Tien-Tsin aux Chinois, le projet va être présenté au gouvernement chinois.

La seule modification importante au projet primitif est la suppression de la clause prohibant la présence à Takou de plus d'un navire de guerre chinois à la fois.

On s'attend à ce que la Chine, après ses protestations habituelles, accepte le projet.

La principale objection portera sur l'interdiction d'augmenter l'effectif des troupes chinoises dans un rayon de trente kilomètres de Tien-Tsin, car les Chinois déclarent que l'effectif des troupes dans cette région, environ 10 000 hommes est insuffisant pour maintenir l'ordre dans un territoire aussi étendu et infesté de brigands.

Les Boxeurs au Szé-Tchouen

Londres, 31 mai. — On mande de Changhaï au *Daily Mail*, le 30 mai :

Les Boxeurs montrent beaucoup d'activité dans la province du Szé-Tchouen. Ils ont prévenu les autorités de Yong-Tsien de leur intention de tuer tous les étrangers.

Ils ont détruit les églises catholiques et protestantes, commis des meurtres et des vols et recrutent des partisans dans tous les villages.

On envoie des troupes contre les insurgés.

(*Note* : Nous reproduisons cette dépêche à titre de renseignement, en constatant le pessimisme bien connu du *Daily Mail*, relativement aux nouvelles de Chine.)

TRIBUNAUX

INCIDENT DE PÊCHE

Le bateau de pêche anglais *Qui-Vive* avait, il y a un an, coupé et enlevé les filets du vapeur de pêche de Boulogne *Renommée*. Le gouvernement français, à la suite d'un long échange de correspondances diplomatiques, a enfin réussi à obtenir que le patron de la barque anglaise fût traduit devant les tribunaux de son pays.

Le patron du pêcheur anglais a prétendu que c'était un pur accident, qu'il n'avait pas aperçu de bouée.

Or, il est arrivé qu'au moment où sa petite chaloupe retirait ses propres filets qui s'étaient embrouillés avec les filets du français, le vapeur français survint et accosta le bateau anglais.

Une rixe allait éclater, mais les Anglais s'aperçevant que les Français étaient en nombre, laissèrent la *Renommée* s'emparer de leur petite chaloupe et de quelques-uns de ses filets.

Le tribunal anglais a protesté avec vigueur contre cet acte des Français; néanmoins, il a condamné le patron anglais à cinq guinées (131 fr. 25) de dommages-intérêts.

MESURES GRACIEUSES

A l'occasion de son voyage en Russie, M. Loubet a accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à 220 individus condamnés pour crimes ou délits de droit commun.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES TABACS

Hier matin, cent ouvriers, sur six cents occupés à Pantin, ont repris le travail; au Gros-Caillou, vingt ouvriers sont rentrés à l'usine.

A 11 h. 1/2, ainsi que nous l'avions annoncé, M. Caillaux, ministre des Finances, a reçu la délégation du Syndicat, composée de Mmes Jacoby et Germont, et de MM. Fraxe et Sabaty; l'entrevue a été renvoyée à 6 heures du soir.

M. Caillaux a déclaré alors que la question du favoritisme était inventée de toutes pièces par les ouvriers, et qu'il ne pouvait admettre une telle revendication.

La question du renvoi du directeur de la manufacture de Reuilly a été également examinée, mais le ministre ne s'est point associé au vœu des grévistes.

Comme Mme Jacoby insistait, le ministre ajouta :

— Mesdames et Messieurs, n'espérez pas m'étourdir par des paroles; vous êtes dans votre tort, et aucune force au monde ne me fera céder.

C'est ces mots que la délégation s'est retirée.

Le soir, à 8 h. 1/2, les ouvriers étaient réunis 12, rue Jean-Nicot. La délégation a rendu compte de son mondat, et la grève générale a été votée à l'unanimité. On a prévenu par dépêche les ouvriers des dix-huit manufactures de province d'avoir à cesser le travail dès ce matin.

Les revendications

Une nouvelle liste de revendications a été ainsi établie :

« 1° Suppression du favoritisme.

» 2° Renvoi du directeur de la manufacture de Reuilly.

» 3° Suppression de la fourniture des tabacs par le système de l'adjudication, cette manière d'acheter ne donnant que des tabacs de qualité inférieure.

» 4° Réintégration à son poste du préposé Wagner, qui a été révoqué pour avoir refusé, hier, de remplacer un ouvrier gréviste dans son travail. »

LES ORAGES

L'orage qui a éclaté jeudi soir et cette nuit a causé dans toute la région de Chartres des dégâts considérables.

Les potagers ont été ravagés par la grêle, les prairies couchées; à Auneau, la grêle a cassé des vitres, brisé des ardoises, et une trombe a fortement compromis les récoltes.

Par traité, la SOCIÉTÉ DES PORTRAITS D'ART (*qu'il ne faut pas confondre avec celles ?.... offrant des portraits gratis !....*), dont la réputation n'est plus à faire, car elle a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions, entr'autres une *Médaille d'Or* et un *Grand Prix*, à l'Exp^n Int^le de Paris 1900; la Société des Portraits d'Art s'engage à livrer aux lecteurs et abonnés, qui *découperont le coupon ci-dessous détaché* ou la *bande du journal* avec une photographie quelconque, même dans un groupe, Un SPLENDIDE AGRANDISSEMENT au PASTEL avec UN MAGNIFIQUE CADRE de 60 cent. sur 50, semblable au dessin ci-contre; ce cadre se fait en 3 genres au choix : n° 307, *entièrement doré*; 308, *bronzé vert et or*; 309, *laque crème et or*.

Ce PORTRAIT avec le CADRE, seront livrés dans les 20 jours environ pour le *prix exceptionnel* de 20 fr. avec pastel en noir, ou 25 fr. avec pastel couleurs; ces prix comprennent l'emballage, la caisse, l'expédition en votre gare, le tout compris à mes frais.

Rien à payer d'avance, seulement à la réception 10 fr. et le complément à raison de 5 fr. par mois (*au comptant 5 0/0 d'escompte*).

C'est un Cadeau de plus de 50 fr. que nous vous offrons *à titre de spécimen*, aussi en raison de l'important sacrifice que nous nous imposons, ne pourrons nous faire qu'un seul portrait par famille, et nous limitons le *délai de cette prime à 15 jours seulement*.

Nous garantissons toujours la ressemblance de nos pastels avec le modèle confié et nous nous engageons à recommencer gratuitement tous portraits qui ne le seraient pas.

Envoyer le coupon ci-dessous ou la bande du journal avec la photographie à reproduire (rendue intacte), donner lisiblement ses noms, adresse, profession ou qualité, la gare la plus rapprochée. Indiquer pour les pastels en couleurs, la nuance des cheveux, du teint et des vêtements.

à la *Société des Portraits d'Art*,
Louis RANCOULE,
106, rue de Richelieu, Paris.

Coupon n° 3 07

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac *et du vessie*, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement alors qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 4, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Ceux des lecteurs qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très économiques, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Tostaud, propriétaire au château de la Tour Saint-Aubin, Médoc-Gironde; il leur enverra franco notices et échantillons.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus, par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont-Majella* qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon, ℗ mandat 6 fr. 85, à l'administrateur Gomet, 38, rue du Quatre-Septembre à Paris.

CHASSE AUX NOUVELLES

Maine-et-Loire. — Officier blessé. — Hier matin, le commandant de Contades, dirigeant une reprise d'écuyers au manège de Saumur, a été victime d'un accident. Son cheval, en se cabrant, a glissé en tournant un coin du manège et lui a cassé la jambe droite un peu au-dessus de la cheville.

Lot. — Vol de 55 000 francs. — Des malfaiteurs ont pénétré, à l'aide d'effraction ou de fausses clés, dans une maisonnette dite du Bel-Air, que possède Mme Pons, sur la route de Larroque-des-Arcs, à un kilomètre de Cahors; ils y ont dérobé, dit la plaignante, une somme de 55 000 francs en billets de banque, renfermés dans une serviette en cuir, cachée sous le sommier du lit de sa chambre à coucher.

Rhône. — Une barque qui sombre. — Un nommé Bachelard, demeurant à Anse, était monté dans une barque sur la Saône en compagnie de sa fille, lorsque, par suite d'un heurt avec un remorqueur, l'embarcation sombra et les deux personnes qui la montaient furent précipitées dans le fleuve.

Les deux cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

Vienne. — Accident d'automobile. — M. Arnaud, arquebusier à Poitiers; Mme Arnaud et le mécanicien, M. Emile Morin, revenaient en automobile de Gençay, d'où ils étaient partis à 10 heures du soir. Ils marchaient à une vitesse de 35 kilomètres à l'heure, lorsque, après avoir passé la Villedieu, ils aperçurent sur le milieu de la route une charrette attelée et non éclairée.

M. Arnaud parvint à éviter le véhicule, mais une deuxième charrette, sans lanterne également, suivait la première à peu de distance.

L'automobile vint heurter une des roues de celle-ci et un choc violent se produisit. Les voyageurs furent lancés dans le fossé. M. Arnaud se releva avec des contusions sans gravité, mais sa femme a eu une côte enfoncée, et le mécanicien, outre une lésion assez grave à la cuisse droite, ressentait de vives douleurs à la tête et aux bras.

Ils furent ramenés tous trois à Gençay.

L'automobile a été complètement brisée.

Eure-et-Loir. — La mort de M. Piebourg. — L'Agence *Paris-Nouvelles* nous a communiqué hier une note inexacte au sujet de ce décès et que nous avons publiée dans notre dernière édition.

M. Piebourg est mort des suites de l'opération d'un phlegmon et non pas à la suite de sommeil chloroformique comme cette dépêche nous l'annonçait.

La réputation des Dr Naumoury et Dufoz défie d'ailleurs tout soupçon de négligence.

Le correspondant chartrain de *Paris-Nouvelles* a été induit en erreur et n'a certainement pas lancé cette information dans l'intention de nuire.

BULLETIN COMMERCIAL DU 31 MAI

MARCHANDISES	DISPONIBLE	LIV.	PROC.	LIV. ÉLOIG.
Farine fleur	26 50—26 75	26 75—26 50	27 ——	——
Blés	31 50—31 75	22 ——	22 25	20 25—20 50
Seigles	15 ——	15 ——	——	14 50——
Avoines	19 75—20	20 ——	19 75	16 50—16 75
Huile de colza	62 ——	61 75——	——	61 —61 50
Huile de lin	79 50——	77 75—78	——	77 50——
Spiritueux	39 50——	39 50——	——	30 50——
Sucres	31 50——	31 75——	——	23 —23 25

Sans changement sur farines, blés, seigles et huiles. — Baisse sur avoines. — Hausse sur spiritueux et sucres. — Sucres raffinés sans changement aux cours de 94,50-95 les 100 kilos avec vente calme. — Cafés en hausse de 0,25 aux cours de 36,25 les 50 kilos pour Santos good average.

Aux 100 kilos

VILLES	BLÉ	SEIGLE	ORGE	AVOINE
Armentières	21 ——	16 25	16 25	20 75
Bar-le-Duc	21 25	14 75	——	——
Blois	20 25	14 50	17 50	21 50
Bourgoin	21 75	15 ——	——	20 75
Gray	21 25	15 25	——	18 50
Montauban	20 75	15 ——	15 50	20 ——
Mayenne	20 50	——	15 75	21 ——
Marans	20 25	——	16 ——	19 ——
Patay	20 75	——	16 50	20 75
Pamiers	22 50	17 ——	——	17 75
St-Germain-en-Laye	22 ——	15 ——	——	24 25
Vitry-le-Français	20 25	14 ——	——	19 ——
Courtalain	20 75	15 75	16 50	19 75
Clermont	21 ——	14 ——	——	20 75
Castelnaudary	22 50	18 ——	15 ——	21 ——
Dreux	21 50	——	15 50	19 50
Evreux	21 ——	14 ——	18 25	20 25
Fontenay-le-Comte	20 75	14 75	14 75	20 50
Rennes	20 75	——	16 ——	20 ——
Rethel	20 25	13 50	16 ——	19 ——
Roye	20 50	14 ——	16 25	19 ——
Rambouillet	20 50	14 50	16 50	20 25
Sens	20 83	13 94	16 ——	19 75

VIN de *Bordeaux*, rouge vieux, 75 francs la pièce, logé et *franco* toute gare. Echantillon 0 fr. 60. Ecrire *L. Réau*, propriétaire à Pompignac (Gironde.)

FOURNISSEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON
France à l'Exposit. — Médaillé des MONTRES TRIBAUDEAU et BIJOUX
Les Vitrines de G. TRIBAUDEAU, 1er joaillier à BESANÇON, livrent mes plus de 600.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. *France Tarif illustré*
Réduction pour MM. les Ecclésiastiques

Etude du notaire Delvaux, boulev. d'Avroy, 7, à Liège
Pour cause de liquidation, le 9 juin 1902, à 2 h. 1/2, en l'étude, adjudication définitive et sans réserve, sur la mise à prix de 100 000 fr. de la belle propriété dite Brasserie d'Oupeye, d'une contenance de 5 hectares 24 ares, en partie entourée de murs, et comprenant bâtiments d'usine, maison d'habitation avec remise, écurie, jardin légumier et d'agrément, bois et prairies. Site magnifique dans la vallée de la Meuse, à proximité du canal et du chemin de fer de Liège, Maestricht (gares de Visé et d'Argenteau) et du train électrique Liège-Vivegnis.
Cette propriété convient pour pensionnat ou communauté religieuse.
S'adresser pour renseignements audit notaire, et pour visiter à la propriété même tous les jours, sauf le mardi.

GUERISON CERTAINE D'OPPRESSIONS, BRONCHITE
ASTHME E. L. BRUNEAU, pharmacien à Lisieux, envoie GRATIS et FRANCO certificats de guérisons et UNE BOITE D'ESSAI de POUDRE ET CIGARETTES ANTIASTHMATIQUES

LIN-TARIN (Femme à l'jambes) Pharm. du Monde entier rend le corps libre. Le flacon 2 fr. 20. Procure Santé, Fraîcheur, Beauté. — PARIS

AMIET Fab^t à Besançon, ancn. Directeur de l'Ecole municipale d'Horlogerie. Fournisseur des Chronomètres officiels : à S. S. LÉON XIII, par le Diocèse de Besançon et à M. le Comte de Paris par les Expéditions Franco-Canadiennes. Montres, Pendules, Bijouterie. Prix de Fabrique — Sérieuses Garanties — Catalogues franco

ALAMBICS DEROY FIXES ou BASCULANTS distillant sur eau pures Vins, Cidres, Eaux, Ivraie, Plantes, A. 10.000 vendus après essai. DEROY Fils Aîné 71 bis, r. du Théâtre, PARIS. GUIDE PRATIQUE du Bouilleur et du Bouilleur à l'usage gratis. En envoyant signaler ce Journal.

BOURSE DU 31. Cours au comptant

VALEURS	Clôt. hier	Clôt. auj.	VALEURS	Clôt. hier	Clôt. auj.
3 %	101 40	101 47	Chem. Esp	117 ——	——
3 % amortissable	100 45	100 60	Portugais 3 %	79 02	79 21
3 %	102 50	102 50	Turc 1 %	103 55	103 30
Amortissable	97 40	97 65	Banque 1 %	95 50	95 60
— 4 %	745 ——	740 ——	— 5 % 1888	84 85	85 90
— 4 %	1044 ——	1044 ——	Rio-Tinto	505 50	506 ——
— Domaines	610 ——	610 ——	— 1893	461 ——	460 ——
Rente, ext. Chin.	85 ——	85 ——	— 1894	461 ——	454 ——
— 1895	102 50	104 ——	— 1897	100 ——	99 50
— 1896	450 ——	455 ——	— 1901	489 75	488 50
— 1898	414 ——	417 ——	Chemins	1179 ——	494 25
— 1 %	109 ——	109 ——	— 1888	502 ——	504 50
— 1903	549 ——	549 50	— 1891	491 25	490 50
— 1905	568 ——	569 25	— 1893	483 50	482 50
— 1906	376 ——	377 50	— 1899	484 ——	483 ——
— 1 %	98 ——	——	Ch. P.-L.-M. ord.	467 ——	466 ——
— 1904-04	376 25	379 75	— — cert.	463 ——	462 50
— 1 %	95 ——	95 50	— Midi ord.	468 ——	463 50
— 1909	417 ——	417 ——	— Sud-Ital.	460 50	460 25
— 1 %	104 ——	104 ——	— Orléans	466 ——	462 ——
Ch. Espagnol	430 ——	433 ——	— Sud Esp.	466 ——	462 ——

UN BON CONSEIL
Les goutteux, rhumatisants, graveleux, qui veulent se guérir doivent se servir des PILULES ANTIGOUTTEUSES ET ANTIRHUMATISMALES de A. CHARBONNEAU, pharmacien à Blois. L'Etui, 3 fr., franco et dans toutes Pharmacies. Notice gratuite sur demande affranchie.

Guérison assurée par la Pommade de la Veuve FARNIER YEUX ET PAUPIÈRES
Exiger sur la couverture du Pot la Signature : Dans toutes les Pharmacies.

Cte COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON (Doubs), E. DUPAS, Directeur. La plus importante Fabrique de Montres, Pendules et Bijouterie. Chronomètre LA NATIONALE 22 PRÉCISION ABSOLUE GARANTIE 40 Ans. Envoi Gratis et France du PALAIS ILLUSTRÉ. CADEAU A TOUT ACHETEUR

DEMANDEZ "POUR RIEN" le GRAND CATALOGUE avec DESSINS des MEILLEURES MONTRES DE BESANÇON LE PLUS BEAU CHOIX D'HORLOGERIE DU MONDE ENTIER à VICTOR PETITEAU, Fabricant d'Horlogerie PRINCIPAL FOURNISSEUR des CLERGÉS Lauréat des Écoles d'Arts. — Premier Prix en 1868, 1889, 1872 à BESANÇON (Doubs) FRANCE

Causerie scientifique

LA DURÉE DE LA VIE HUMAINE EN FRANCE

Il en est des statistiques comme des comptabilités commerciales : les gens habiles leur font dire tout ce qu'ils veulent. La *Statistique annuelle du mouvement de la population pour les années 1899 et 1900*, un document officiel s'il vous plaît, en donne une nouvelle preuve; il s'agit de la moyenne de la vie humaine, considérée dans le cours du dernier siècle. Voici un extrait de la statistique présentée à ce sujet :

Age moyen des décédés (1806-1900)

Périodes	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
1806-1810	30 ans 5 mois	32 ans 6 mois	31 ans 5 mois
1826-1830	31 — 4 —	38 — 10 —	32 — 4 —
1846-1850	34 — 2 —	37 — 6 —	35 — 0 —
1866-1870	36 — 9 —	39 — 1 —	37 — 10 —
1891-1895	39 — 1 —	40 — 10 —	39 — 10 —
1896-1890	40 — 9 —	42 — 8 —	41 — 8 —
1891-1895	42 — 8 —	45 — 1 —	43 — 10 —
1896-1900	43 — 9 —	46 — 1 —	44 — 6 —

Sans insister sur l'infériorité vitale de l'homme par rapport à la femme, considérons la durée moyenne de la vie, sans distinction de sexe. L'augmentation en est surprenante, non seulement depuis Napoléon Ier qui aidait nos grands-pères à mourir jeunes, mais même depuis Charles X qui fut moins belliqueux, et depuis Louis-Philippe qui le fut moins encore.

C'est vers la fin du siècle surtout que le mouvement s'accentue : de 40 à peine en 1885, la courbe monte lentement à 45; cinq années d'existence gagnées pour tout un peuple, et cela en si peu de temps, quelle victoire! Toutefois, M. de Foville, dans l'*Economiste français*, refroidit notre enthousiasme par les considérations suivantes, d'une rigueur absolue.

Admettons que l'extension de la vie moyenne soit due, pour partie, aux progrès du bien-être, de l'hygiène, de l'assistance, de la médecine ou de la chirurgie. On nous dit, en effet, que jusqu'en 1899 tout au moins, la mortalité générale tendait à s'atténuer, et particulièrement la mortalité infantile. Mais si la vie moyenne s'allonge, c'est surtout parce que la fécondité de la race française, de nos jours, décline outre mesure; 315 naissances pour 10 000 habitants de 1806 à 1828; 266 encore de 1859 à 1868; 248 de 1879 à 1883; 225 de 1889 à 1893, et 219 seulement de 1899 à 1900. Triste façon de relever le niveau de la longévité générale! S'il ne naissait plus du tout d'enfants en France, il est clair qu'il n'en mourrait plus, et la moyenne des âges, pour les gens qu'on mène au cimetière, progresserait encore merveilleusement jusqu'au jour où le pays serait devenu désert. Pour que la population en en soit arrivée à marquer le pas, alors que la vie se développe considérablement, il faut que la natalité ait réellement subi un déplorable ralentissement.

La même *Statistique* nous en apporte une autre preuve, bien involontairement, car elle tire de ses chiffres des conclusions absolument contraires à la réalité :

Lorsque les résultats globaux du dernier recensement ont été connus, l'optimisme officiel se manifesta, car les chiffres semblaient donner tort à ceux qui parlent de l'état stationnaire de la population.

Les totalisations effectuées au ministère de l'intérieur assignaient, en effet, 38 961 945 habitants à la France de 1901, contre 38 517 332 en 1896; différence en plus, 441 613. Le ministre, dans son rapport, n'hésitait pas à présenter ces constatations comme très rassurantes, d'autant que « l'accroissement de la population totale n'a été, disait-il, que bien faiblement influencé par l'appoint de la population étrangère, et peut être exclusivement attribué à l'accroissement de la population française. » (Le nombre des étrangers recensés en France, l'an dernier, est de 1 039 778 contre 1 027 491 en 1896.)

Mais voici que le terrible M. de Foville vient encore à la rescousse; il montre qu'on ne saurait partager cette manière de voir; car comment concilier de si flatteuses interprétations avec le mouvement comparatif des naissances et des décès annuels.

Années.	Naissances.	Décès.	Gains.	Pertes.
1890	888 089	876 805	»	28 446
1894	866 347	876 882	»	10 505
1893	855 847	875 888	»	20 041
1892	874 672	867 526	7 146	»
1894	855 388	815 620	39 768	»
1895	834 173	851 986	»	17 813
1896	865 589	771 896	93 700	»
1897	859 107	754 019	105 088	»
1898	843 933	810 073	33 860	»
1899	847 627	816 333	31 294	»
1900	837 297	853 285	»	25 988

M. Levasseur a déjà fait remarquer que ces balances annuelles contredisent expressément les promesses du dernier dénombrement. « En effet, durant les cinq années de la période 1896-1900, l'excédent des naissances n'a été, en nombre rond, que de 239 000. Il reste donc à rendre compte de 205 000 pour arriver au total de 444 000. » Les quelques explications qu'on peut hasarder ne suffiraient certes pas à combler un pareil écart. La vérité, c'est que, si notre état civil fournit aux statisticiens des matériaux d'excellente qualité, il n'en pas de même de nos recensements.

Les omissions, les doubles emplois y pullulent, et chacun de nous, dans son entourage immédiat, a pu en rencontrer la preuve. Encore, s'il n'y avait à redouter que les erreurs involontaires; mais le bureau compétent s'est chargé lui-même, il y a quelques années, de nous démontrer, mathématiquement et géométriquement, l'extrême sans façon avec lequel bon nombre de municipalités se permettent de fausser les résultats obtenus, lorsque les communes croient avoir intérêt à dépasser ou à ne pas atteindre certains chiffres de population. Elles le font, d'ailleurs, impunément.

Dans ces conditions, nos recensements, de l'aveu des hommes du métier, ne déterminent guère l'effectif du pays qu'à un quart de million près. C'est ce qu'on oublie trop une fois l'opération faite, et c'est ce qui, jusqu'à nouvel ordre, oblige à considérer comme purement fictif et chimérique ce prétendu renfort de 200 000 Français dont la France se serait brusquement enrichie, sans qu'ils eussent pris la peine de naître.

Quelle est la conclusion pratique de tous ces chiffres? C'est toujours la même, celle qui a été cent fois exposée dans ces colonnes. Il faut rendre les familles chrétiennes et alors les statistiques pourront aligner des ch